

• (2.10 p.m.)

INITIATIVES PARLEMENTAIRES BILLS PUBLICS

LA LOI SUR LES JUGES

MODIFICATION RELATIVE À L'ÂGE DE RETRAITE

[Traduction]

M. Hyl Chappell (Peel-Sud) demande à déposer le bill n° C-225, concernant la retraite des juges.

Des voix: Expliquez-vous.

M. Chappell: Monsieur l'Orateur, ce bill permettrait à tous les juges désignés par le gouvernement fédéral de se retirer à l'âge de 70 ans, mais ils pourraient demeurer juges de réserve jusqu'à l'âge de 75 ans. Ils pourraient aider à disposer des cas accumulés, ce qui permettrait aux tribunaux d'être plus immédiatement au service de toute la population.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

LE PARC MAJOR'S HILL

LA DÉSIGNATION D'UN ENDROIT RÉSERVÉ AUX MANIFESTATIONS

M. Ralph Stewart (Cochrane) demande à présenter le bill C-226, désignant le parc Major's Hill.

Des voix: Expliquez-vous.

M. Stewart (Cochrane): Monsieur l'Orateur, quiconque a jeté un regard sur le *Feuilleton* d'aujourd'hui a pu constater qu'un certain nombre de bills y sont inscrits à mon nom. Mon explication du présent bill englobera le suivant. Si la Chambre le souhaite, j'expliquerai les 37 autres bills après que Votre Honneur en aura fait l'appel.

M. l'Orateur: A l'ordre. Sauf erreur, ce bill porte sur la désignation du parc Major's Hill. Y a-t-il quelque rapport entre ce bill et les 37 autres dont le député a fait mention?

M. Stewart (Cochrane): Monsieur l'Orateur, seuls les premier et deuxième bills inscrits en mon nom sont semblables. Ce bill traite de l'attribution au parc de Major's Hill d'un rôle semblable à celui de Hyde Park, à Londres, où les gens peuvent manifester et se livrer à ce genre d'activités qui, chez nous, se déroulent généralement à proximité de la Chambre des communes.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

LE CODE CRIMINEL

MODIFICATION RELATIVE AUX ATTEINTES À LA DIGNITÉ DU PARLEMENT

M. Ralph Stewart (Cochrane) demande à présenter le bill C-227, tendant à modifier le Code criminel.

Des voix: Expliquez-vous!

M. Stewart (Cochrane): Monsieur l'Orateur, ce bill reconnaît la nécessité d'inclure dans le Code criminel une disposition qui assimilerait les atteintes portées à la dignité et au décorum du Parlement à des délits punissables aux termes du Code criminel.

(La motion est adoptée, le bill lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

L'hon. M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je me demande si la Chambre serait disposée à adopter, en ce qui concerne les 37 bills restants, un ordre spécial qui permettrait de les présenter tous par une seule motion. Je crois savoir que le principe en cause est le même pour tous ces bills et le député pourrait prendre position sur cette seule motion.

M. l'Orateur: La présidence s'apprêtait à faire cette proposition, mais elle a été devancée par le président du Conseil privé. La Chambre souhaite-t-elle se rallier à la proposition du président du Conseil privé?

Des voix: D'accord.

1^{re} LECTURES ET ORDRES D'IMPRESSION

L'ordre du jour appelle: Présentation de bills.

19 juin 1970—**M. Stewart (Cochrane)**—Bill intitulé: «Loi modifiant la Loi sur Air Canada».

M. Ralph Stewart (Cochrane): Monsieur l'Orateur, le but de ces 37 bills est de souligner d'une manière toute particulière la nécessité de voir figurer au sein des conseils d'administration des sociétés et des organismes de la Couronne des membres du Parlement chargés d'y assurer la représentation des élus du peuple, ce qui rendra notre autorité plus compatible avec la responsabilité que nous a impartie le corps électoral.

Tous ces bills sont identiques en ce sens qu'ils requièrent la présence d'un membre du Parlement au sein du conseil d'administration de chacun de ces organismes sauf deux, la